

LE DIPLÔME  
DE  
JULES-CÉSAR SCALIGER

PAR  
LE D<sup>r</sup> L. DE SANTI

---

Extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres  
de Toulouse* (XI<sup>e</sup> série, tome IX, année 1921.)

---

✕

TOULOUSE  
LES FRÈRES DOULADOURE  
IMPRIMERS  
39, RUE SAINT-ROME, 39

1921

Bibliothèque Maison de l'Orient



151075

# LE DIPLOME DE JULES-CÉSAR SCALIGER

PAR LE D<sup>r</sup> L. DE SANTI.

Jules-César Scaliger, qui a exercé la médecine à Agen pendant 34 ans (1524-1558), qui peut-être aiguilla Rabelais vers la médecine et qui a été considéré par ses fanatiques comme le plus grand médecin depuis Hippocrate<sup>1</sup>, était-il docteur ou bachelier en médecine? était-il maître ès arts? fût-il jamais gradué?

On sait que son fils Joseph a publié, dans la *Confutatio fabulæ Burdonum*<sup>2</sup>, un diplôme de l'Université de Padoue, du 22 juillet 1519, qui confère à « *Julius Cæsar Bordonus, filius egregii viri dñi Benedicti, civis Veronensis* », le grade de maître ou docteur ès arts. Mais Joseph argue ce diplôme de faux.

Pour débrouiller cette question, il faut préalablement dire quelques mots des Scaliger, de leurs prétentions et de l'extraordinaire carrière de Jules-César.

Les Scaliger sont incontestablement des Esclavons, issus des confins de la Carniole et de la Croatie, mais martinés de Souabes. Je ne sais si le fameux fief de *Burden* a jamais existé, mais il est certain que leur nom était *Scalisch*; Joseph le reconnaît lui-même<sup>3</sup> et Scioppius a parfaitement raison de dire que

1. Voir Moreri, à l'art. *Lescale*.

2. Page 245 de la seconde édition (Leyde, 1617), à laquelle se rapportent les références de cet article.

3. SCALIGERANA, au mot *Scaliger*. « Ceux qui ont écrit de nos ancêtres, nous appellent en Pologne, *Scalisch* ». Il nous dit ailleurs que son père parlait l'esclavon (SCALIGERANA, au mot *Burdonius*), que sa grand-mère Véronique Lodron, qu'il a transformée en Bérénice, était origi-

Paul Scalichius, dont Joseph refusait de reconnaître la parenté, était son cousin<sup>1</sup>.

Comme les mercenaires qu'on appela plus tard Estradiots et Cravates, ils furent de père en fils à la soldede l'Autriche et sortirent un peu de leur obscurité. Le père de Jules-César, Benoît ou Bénédict, que Scioppius prétend fils d'une laveuse de vaisselle, se trouva à Vérone avec les troupes impériales, quand cette ville passa au pouvoirdes Maximilien et, si l'on en croit Joseph, il en aurait eu le gouvernement. Il y épousa une fille noble du pays, Veronica Lodrone, fille d'un Souabe, Pâris Lodron, que les Scaliger ont baptisé le grand Comte Pâris.

Est-ce Benoît qui, comme on parlait beaucoup des Scaliger, chassés de Vérone et proscrits par les Vénitiens, s'avisade que le nom de Scalisch ressemblait à celui de Scaliger et se bâtit une généalogie en conséquence? — C'est possible; mais Joseph nous dit qu'il était sans ambition.

Quoi qu'il en soit, Jules-César<sup>2</sup> naquit à Riva, à la pointe septentrionale du lac de Garde, le 27 avril 1484. Il passa sa première enfance, dit-il, chez son grand-père, au manoir de Lodron, mais il n'avait pas encore 12 ans quand il fut expédié en Autriche et placé parmi les pages ou les cadets de Maximilien; il y reçut quelque éducation; mais il est plus probable qu'il fit son apprentissage militaire (*tirocinium*) auprès de son oncle Boniface, un rude soldat, favori de Maximilien, qui le garda en Croatie, le fit batailler contre les

naire de Souabe ou de Styrie et qu'elle avait signé ses Heures, « *cum quibusdam litteris germanicis pessimè designatis* » (*Confutatio*, pp. 293-328).

1. GASP. SCIOPPIUS : *Scaliger hypobolimæus*. Elenchus 234, p. 107. Cette parenté est si bien admise par Moreri que l'article de Scalichius se trouve sous le nom de *Paul de Lescale*. Celui-ci d'ailleurs partageait les prétentions princières des Scaliger, car ses œuvres ont été publiées à Cologne, en 1570 et 1571, sous ce titre significatif : « *Pauli, principis de la Scala et Hungariæ, marchionis Veronæ et domini Creutzburgi Prusisæ, Miscellanea, et Loci communes theologici. Colonia: ex officina typogr. Theodori Graminæi* », in-4<sup>o</sup>.

2. Il est vraisemblable que son nom de baptême était tout simplement Paul (*Confutatio*, p. 328).

Tures et le mena même jusque dans les Provinces-Unies. Entre temps, les méchants Vénitiens, qui avaient repris Vérone et rasé le château de Riva, rasèrent encore le château de Lodron, de telle sorte qu'on n'aurait pu trouver homme plus pauvre au monde<sup>1</sup>.

Son père, qui paraît avoir déjà fait l'expédition de Naples avec Charles VIII (1495), s'était compromis dans de louches tractations avec le roi Louis XII et avait perdu la faveur de Maximilien, de telle sorte qu'à la bataille de Ravenne (11 avril 1512), on trouve le père et ses deux fils, Titus et Jules-César, en modeste équipage dans les rangs impériaux. Benoit et Titus y furent tués. Il est vraisemblable qu'ils servaient dans la bande de lansquenets du prince d'Anhalt, qui, en dépit des ordres de Maximilien, combattit avec nous et dont presque tous les capitaines, Jacob Feremus, Philippe de Fribourg, Fabiano, etc., se firent tuer<sup>2</sup>.

Jules-César quitta alors le Service de l'Empereur; il avait 28 ans. Ce serait à ce moment et pendant sept années, de 1512 à 1519, qu'il se serait livré à l'étude des lettres, non pas à Padoue, dit Joseph, mais à Bologne et à Ferrare, et sous le nom de *Burden*, parce que, si près de la Vénétie, le nom de Scaliger était trop dangereux à porter. Il était alors si gueux qu'il lui eût été difficile de payer ses frais de scolarité et il dut, pour vivre, s'attacher à des étudiants plus riches, les Scalenchi et les Plosciati, peut-être même demander des ressources à son talent de chirurgien-barbier. Il fut un instant entretenu par le duc de Ferrare et par M. de Vins, en Savoie.

Cependant la bataille de Marignan (1515) avait donné aux Français l'Italie du Nord. Las de sa misère, Jules-César s'en-

1. Sur sa pauvreté, voir une anecdote rapportée par Tanneguy le Fèvre, dans ses additions aux *Scaligerana prima*, au mot *Barbaries*.

2. Les Italiens, dans cette aventure et malgré leurs attaches avec Venise, combattirent en majorité avec nous. Guido Rangone et Baldassare Signorelli y furent fait prisonniers et le meilleur des Condottieri de l'époque, Jean-Paul Baglione, y laissa son fils Malatesta, saignant de vingt blessures. La violence du combat, contre l'élite des troupes espagnoles, fut telle que, sur les 50 hommes d'armes de Malatesta, 47 furent tués ou pris à ses côtés.

tendit avec le vice-roi Lautrec, qui lui donna une commission pour former un corps franc. Il en prit le commandement et quitta les études.

C'est avec cette compagnie qu'il fit, en 1520, son coup de main sur les finances et sur la maîtresse du duc de Savoie. Le charlatan que désigne Joseph, dans la Vie de son père<sup>1</sup>, est le franciscain Thomas Illyricus, qui revenait de Toulouse, où il avait prêché en 1519 avec tant de succès. Aux renseignements donnés par Florimond de Raymond, par Lafaille, par Dumège, par Tamizey de Larroque, par l'abbé Daux, etc, on peut ajouter qu'il rapportait de Toulouse 4.000 écus « au moyen desquels il prétendait acheter un chapeau de cardinal ». Tout le pécule de Scaliger vient de là.

De 1520 à 1524 il parcourut l'Italie jusqu'en Sicile, et les Côtes de l'Adriatique jusqu'en Grèce et en Macédoine, guerroyant pour le compte des Français, jusqu'au jour où il fut recueilli au château de Vinnuovo<sup>2</sup>, chez les La Rovère, gros seigneurs du parti français.

En 1524 il arrivait à Agen, à la suite de l'évêque Antoine de la Rovère<sup>3</sup>, dont il était à la fois l'ami, le médecin et le capi-

1. *Epistola de vetustate gentis Scaligeræ*. Édit. 1594, p. 39. On la désigne indifféremment sous ce titre ou sous celui de *Jul. Cæs. Scaligeri Vita*, qu'elle porte aussi, ou encore sous la qualification de *Lettre à Douza*, parce qu'elle est adressée à Janus Douza.

2. *Vicus novus*. Cette résidence, voisine de Turin, a prêté aux plus extraordinaires divagations. Mais la branche des La Rovère à laquelle appartenaient Antoine, Jean-François (archevêque de Turin) et Jérôme (évêque de Toulon), portait le nom de *Vinnuovo*.

3. Marc-Antoine de la Rovère était à peine âgé de 24 ans quand il prit possession, le 13 avril 1521, de l'évêché d'Agen. Ad. Magen (Documents sur Jules-César Scaliger. Agen, 1873, p. 24, note) en a conclu que c'est l'époque où Scaliger arriva à Agen, mais c'est une erreur. Léonard de la Rovère, dit le cardinal d'Agen, mort à Rome le 27 septembre 1520, avait résigné cet évêché dès 1518 à son neveu Antoine; mais celui-ci dut attendre l'âge de 24 ans pour en prendre possession. Il n'y résida que six ans, à divers intervalles, et mourut à Turin en 1533. L'évêché, jusqu'à cette date et même jusqu'en 1550, c'est-à-dire à l'arrivée de Bandedello, fut administré par son vicaire-général, Jean Valeri. C'est vraisemblablement dans un de ses voyages qu'Antoine de la Rovère amena Scaliger. Joseph s'est également trompé en fixant cette année à 1526. L'acte de naturalisation de Jules-César (mars 1528) est formel à ce

taine d'armes. On sait qu'il n'en sortit plus. Il s'y établit d'abord comme pédagogue, puis comme médecin, s'y fit naturaliser en 1528, y épousa une fille de bonne famille, Andiette de la Roque-Lobéjac, qui lui donna quinze enfants, y fut reçu bourgeois, puis Consul, et y mourut le vendredi 28 octobre 1558.

Quel nom portait-il à son arrivée en France ?

Si l'on en croit ses contemporains italiens, Lelio Gregorio Giralaldi, Antonio Riccoboni et Melchior Guilandino, il s'appelait *Burdone* ou *Burdoni*, *Bordone* ou *Bordoni*. — C'est un mensonge, dit Joseph, qu'exaspérait ce nom de *Burdo* (mulet)<sup>1</sup>, il s'appelait *da Burden*, du fief de Burden, en Carniole; et il ajoute, avec assez de mauvaise foi : « Sans l'opuscule de Giralaldi il n'y eût jamais eu de Bourdons. »

Malheureusement ce ne sont pas seulement les ennemis de Joseph, les Scribani et les Scioppius, ce sont aussi les amis et les camarades d'étude de son père qui l'ont connu sous le nom de Bordone. Giralaldi même était son ami; il l'avait familièrement connu chez les Rangone. Mais le témoignage d'Augustin Nipho, dont Jules-César se vante à plusieurs reprises dans ses *Exercitationes*, d'avoir été le disciple, est autrement probant. Joseph s'est bien gardé de nous le dire, mais le renseignement nous a été transmis par le meilleur de ses amis, J. A. de Thou (*Historia de vita sua, anno 1573*).

D'autre part, l'acte de naturalisation de Jules-César, décou-

sujet; il dit que *Jules-César de Lescalle, des Bordonis* s'est fixé à Agen « depuis quatre ans en ça ou environ ».

1. De là la si jolie paraphrase du Livre des Rois, que Scioppius a mise en épigraphe à son *Scaliger hypobolimæus* : « *Obsecro, concede mihi servo tuo ut tollam onus duorum burdonum de terra.* » Ces deux mulets sont les Scaliger, père et fils. Cependant ils voulaient que leur berceau fût l'Italie. Voir à ce sujet les vers « *Barbarus haud ego sum* », dans les additions du *Scaligerana* (au mot *Barbaries*) et la *Confutatio*, p. 304. En ce qui concerne le nom de Jules-César, il est curieux de signaler que plusieurs Italiens le prirent alors en venant en France, comme s'ils voulaient de nouveau conquérir ce pays; tel Vanini qui changea son prénom de Lucilio en celui de Jules-César. On sait d'ailleurs qu'on appelait Jules II « le pape Jules-César »; tous les Jules ajoutèrent à leur nom celui de César.

vert par Baluze au cabinet des titres<sup>1</sup>, ne laisse aucun doute. Il est daté du mois de mars 1528 et est établi au nom de « Jules-César de Lescalle des Bordonis<sup>2</sup> ». La question est donc limpide; il se disait *des Bordonis* ou *Bordone*. Quant au nom de Lescalle (*della Scala*), c'était le second ou troisième avatar de celui de Scalisch. Bordonis ne tarda pas d'ailleurs à être rejeté comme une vieille défroque et, par une adaptation latine assez risquée de celui de Lescalle, Jules-César prit, ou reprit, avec le nom de *Scaliger*, ses prétentions à la principauté de Vérone et à la parenté des rois de France et des empereurs d'Allemagne.

A beau mentir qui vient de loin, dit le proverbe. Une enquête à cette époque était chose impossible et la protection de l'évêque couvrait tout. La Renaissance donnait d'ailleurs à l'Italie un lustre tel, qu'elle jetait la terre de France en pâture aux Italiens<sup>3</sup>.

Jules-César Scaliger se mit donc à exercer la médecine à Agen et il y réussit si bien, grâce à sa faconde, à son immense savoir et à son incontestable valeur comme médecin, qu'il s'y fit une grosse réputation. Il ouvrit même, dans cette ville où la médecine était particulièrement florissante, une sorte d'académie où, dit Joseph, de nombreux disciples sont venus s'abreuver à la science médicale de son père. Mais son exécration caractère, son orgueil, sa jalousie, ses violences, sa plume envenimée le brouillèrent bientôt avec tout le monde. Ses

1. Bayle l'a reproduit dans son dictionnaire, à l'article Vérone, note A.

2. L'enquête de 1538 nous apprend qu'on ne le connaissait à Agen, comme médecin, que sous les noms de *maistre July*, *maistre Jules* ou *maistre Julien-César*.

3. Je trouve dans la seule maison d'Antoine de la Rovère, sans parler de Scaliger et de son impérieuse maîtresse, Constance Rangone, sœur de Guido Rangone, femme de César Fregose et mère des futurs évêques d'Agen, Hector et Janus Fregose (c'est elle que Scaliger a célébrée sous le nom de *Thaumantia*), les chanoines de la cathédrale d'Agen, Plociasco et Tagliaborgo, le vicaire général Jean Valeri, l'intendant du château de Monbran Antoine Tampa, le dominicain Mathieu Bandello, qui fut plus tard évêque d'Agen, et les nobles Véronais Nicolas Salerna et Torelli, soit une douzaine d'Italiens. Il est vrai que Marc-Antoine de la Rovère fut toute sa vie à l'état de demi-imbécillité.

confrères en particulier, ses élèves, ses amis, ses concitoyens, sa maîtresse et jusqu'à ses visiteurs de passage devinrent ses ennemis. Jean Schyron et Rabelais, comme nous l'avons dit, en surent quelque chose<sup>1</sup>.

Comment, avec les inimitiés qu'il suscitait, put-il se livrer à cet exercice ?

Car la pratique de la médecine était à cette époque réglementée, et même sévèrement réglementée en France. On a vu que Rabelais dut, à plus de 40 ans, s'y faire graduer.

L'Université de Toulouse avait été organisée par les papes sur le type des universités italiennes; c'est pourquoi elle peut, à ce point de vue, nous fournir des indications.

La Faculté des Arts y comportait trois enseignements et en quelque sorte trois organismes distincts, la grammaire, la logique ou philosophie et la médecine. « C'était à la fois, dit Aug. Molinier, un Lycée, une Faculté des lettres et une École de médecine ». Celle-ci ne s'en détacha qu'au dix-septième siècle, tandis qu'elle était depuis longtemps émancipée à Paris et à Montpellier. Or, chacun de ces groupes donnait des grades à trois degrés : bachelier, licencié et maître. La licence, comme aujourd'hui, n'était recherchée que par ceux qui se destinaient à l'enseignement. Quant à la maîtrise, c'était l'équivalent du doctorat, mais un doctorat un peu inférieur, dans lequel les maîtres en médecine occupaient le premier rang; ainsi, dans l'ordre des préséances, les maîtres en médecine venaient immédiatement après les docteurs en droit et passaient avant les maîtres de logique; les maîtres de grammaire venaient les derniers. Du reste, les maîtres en médecine portèrent bientôt le titre de docteur.

Mais le baccalauréat médical, quoique ce fût le seul titre de beaucoup de médecins, était moins, dans le principe, une introduction à l'exercice qu'à l'enseignement. Un bref du pape Clément V, du 27 avril 1306, confirmé par la bulle de Jean XXII du 3 septembre 1329, interdisait même l'exercice de la médecine aux simples bacheliers : « *non permittas, nisi*

1. *Revue du XVII<sup>e</sup> Siècle*, 1921, t. VIII, fasc. I.



*qui in dicta arte licenciati existant* », et ce ne fut qu'à partir de Charles VI que tous les gradués : bacheliers, licenciés et docteurs, purent exercer librement<sup>1</sup>.

L'obligation d'un diplôme était donc stricte. Jules-César Scaliger avait-il ce diplôme ?

— Son fils Joseph élude la question<sup>2</sup>. Il eut cependant en sa possession ce diplôme de l'Université de Padoue, du 22 juillet 1519, qu'il a publié dans la *Confutatio* et qui décerne à « Jules-César Bordone, fils de Benoît, citoyen de Vérone », le grade de maître ès arts. Mais il jure ses grands dieux que ce diplôme est un faux et qu'il a été criminellement fabriqué à Padoue par deux coquins, Antoine Riccoboni « le porc de Rovigo » et Melchior Guilandini « le semi-moscovite », pour faire croire que lui, Joseph, ne descend aucunement d'une famille princière, mais s'appelle tout court Burdo ou Bordone.

Comment donc ce diplôme est-il venu entre ses mains ? — C'est ce qu'il n'explique pas. Et si l'on songe, d'un côté, que la pièce est demeurée inconnue à ses pires ennemis, même à Scioppius, qui n'eût pas manqué de l'insérer dans son *Scaliger hypobolimaxus*, et, de l'autre, que les gens qu'il accuse sont, l'un, le premier professeur d'éloquence grecque et latine, l'autre, le directeur du Jardin botanique de Padoue, c'est-à-dire des hommes éminents, morts tous deux depuis longtemps, voilà qui devient suspect.

La question d'ailleurs, abstraction faite de la vanité de Scaliger, vaut la peine d'être examinée et discutée, ne fût-ce que pour établir la moralité des savants de cette époque. Donnons donc la parole à Joseph.

1. Ordonnance du 3 août 1390, défendant à tous autres qu'aux gradués d'exercer la médecine. — Lettres patentes du 4 août 1404, interdisant l'exercice de la médecine et de la chirurgie à tous autres qu'aux gradués. Nouvelle ordonnance du 19 juillet 1411, défendant d'exercer à quiconque n'a pas été examiné par l'Université, etc.

2. Joseph en effet n'a jamais attribué aucun titre universitaire à son père; mais celui-ci écrivait en 1531 aux élèves du collège du Plessis : « *ego qui ab incunabulis istas Parisiorum illustres atque admirabiles Academias semper parentum loco habui* », de telle sorte qu'on pourrait l'en croire sorti. Or il n'est, de sa vie, jamais allé à Paris.

Il a, dans trois lettres, à Casaubon (7 juillet 1605), à Jean de Laet (1<sup>er</sup> janvier 1606) et au vieux Jean Casel (18 août 1607), exposé sa version de l'affaire, sans dire mot de la manière dont ces renseignements lui étaient venus. On peut donc croire qu'il s'est lui-même imaginé ce scénario sur des racontars de ses élèves ou de ses amis, venus d'Italie. Voici, dans toute sa crudité, ce qu'il racontait à Casellius<sup>1</sup> :

J'en ai reçu cependant une dernière de vous (une lettre), qui a été remise par je ne sais qui à l'un de nos domestiques. J'avais ce jour-là précisément à diner quelques amis, auxquels j'ai cru pouvoir la communiquer et en faire la lecture. Je la leur ai donc lue. Elle arrivait si opportunément que, comme un fait-expès, on l'eût pu croire écrite pour la circonstance, car, en attendant le diner, notre conversation s'était égarée sur ce dont elle fait l'objet. On eût dit qu'elle était commandée à jour et heure fixes. Mais nous avons été plus abondants que votre lettre. Elle ne nomme en effet que ce cochon de Riccoboni, tandis que nous passions en revue les autres *Furies*<sup>2</sup> qui, concentrant leurs ressources et leurs efforts, ont conjuré de me faire passer pour un faux Scaliger.

« Je n'avais même jamais entendu prononcer ce nom de Riccoboni avant que des gens qui l'avaient connu à Padoue et qui sont encore vivants m'eussent documenté sur le personnage. Comme ils le traitaient de quidam, de sot, de porc et d'autres choses encore que je ne veux pas dire, comme ils se moquaient à grands éclats d'un misérable livre qu'il avait écrit sur l'Université de Padoue, c'est alors que son existence me fut révélée. A peu près vers la même époque, d'autres, qui revenaient d'Italie et qui décoraient l'homme du même nom et des mêmes qualités<sup>3</sup>,

1. Cette lettre à Casellius, d'Helmstadt, est la 273<sup>e</sup> du recueil d'Heinsius (Leyde, 1627). Scaliger l'a écrite sous le coup de l'exaspération que lui causait la prochaine apparition du livre de Scioppius, qui s'imprimait alors à Mayence, dont il avait pu se procurer les bonnes feuilles et que d'ailleurs les catalogues de la foire de Francfort annonçaient depuis le mois de juin 1606 (Lettre à Casaubon n<sup>o</sup> 121). C'est le premier jet de sa colère et un résumé très exact de la *Confutatio*, dont le plan et le programme sont déjà arrêtés dans son esprit; mais la *Confutatio* est plus habile parce que moins passionnée. Scaliger se mettait d'autant plus en frais avec Casellius qu'il savait celui-ci avoir des obligations à Scioppius. La *Confutatio* donne les réponses de Casellius avant et après cette lettre (pp. 411 et 414).

2. Scaliger joue sur le mot *fures*, parce que le père de Scioppius avait été poursuivi pour vol et que lui-même était accusé d'avoir dérobé des notes à Gifanius.

3. Riccoboni, que Joseph n'appelle jamais autrement que *le cochon de Rovigo* ou, plus simplement, *le cochon*, était un homme de mérite,

me rapportaient qu'il était jaloux qu'on osât se dire survivant des Scaliger, comme si la chose ne lui importât pas moins qu'à ceux (les Vénitiens) qui étaient intéressés à faire croire à l'extinction de tous les Scaliger.

« Il arriva certain jour que Melchior Guilandin<sup>1</sup>, un baladin barbare, se plaignit au Cochon que je l'eusse maltraité dans mon *Festus* et que j'eusse aussi dit quelque chose de son livre *de Papyro*. Il en était si vexé que sa douleur semblait ne pouvoir s'apaiser que par la vengeance, et véritablement il était dans un état à lui demander des armes. Le moment ne pouvait être plus opportun, ni la réclamation portée à un homme mieux disposé. Le Cochon ne le fit pas languir; il se fit apporter l'opuscule de Lelio Giralaldi *de Poetis recentioribus*, où se lit « Jules-César Scaliger, auparavant appelé Burdoni ». Cela lui suffit. Qui est Burdoni ne saurait être Scaliger; de telle sorte que, si le petit livre de Giralaldi n'eût pas existé, du même coup il n'y avait plus de Bourdons<sup>2</sup>. Mais ce n'est pas tout que de prendre à un poète un argument, il faut le traduire en grimace; il ne suffit pas d'inventer une fable, il faut la mettre en scène. On fit donc la farce de fabriquer un diplôme de l'Université de Padoue, par lequel *Julius Cæsar Burdonius, fils de Benedictus Burdonius de Vérone*, était promu docteur en médecine<sup>3</sup>. Voilà Scaliger changé en Burdoni, comme dans le livre des Métamorphoses (Esacus en Mergus.

« Si les malins eussent su que Jules-César Scaliger portait le surnom de *de Burden*, et non de *Burdoni* et que, comme je l'ai dit autrefois, c'est

---

mais un Épicurien. Goutteux au point que ses jambes refusaient de le porter, il avait continué à s'adonner à la bonne chère et au vin de Vicence jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1599. Comme il mourut d'une affection de la vessie, il se peut que ce qualificatif de *porc* soit d'origine italienne et ne soit pas entièrement, sous la plume de Joseph, une aménité littéraire. Il a beaucoup écrit sur Aristote et il laissait une Histoire de l'Université de Padoue, *Historiæ de gymnasio Patavino Libri VI*.

1. C'était un Prussien, né à Königsberg, que Marino Cavallo avait ramassé, mourant de faim, à Rome et qu'il avait amené à Venise. Matthiolo, avec lequel il eut des démêlés retentissants, l'appelle *Girlandinus*. Il avait d'ailleurs beaucoup voyagé et était très savant en histoire naturelle; aussi, à la mort de Fallope, avait-il été nommé directeur du Jardin des Plantes de Padoue. Il était mort depuis 1589. Son traité sur le papier, *Commentarium de papyro*, n'est qu'une paraphrase de quelques chapitres de Pline le naturaliste.

2. Scaliger est-il ici de bonne foi? est-il admissible qu'il n'ait pas connu l'acte de naturalisation de son père?

3. Il y a dans cette assertion une double inexactitude. Le diplôme est au nom de Jules-César Bordone (*Bordonus*) et non pas Burdoni (*Burdonius*). En outre le grade conféré est celui de maître ès arts et non de docteur en médecine. Joseph, qui reprend si sévèrement les inexactitudes des autres, ne surveille pas toujours les siennes. La *Confutatio* rétablit d'ailleurs les faits.

par une coquille qu'il a été imprimé dans Lelio *Burdonius* pour *Burdenius*<sup>1</sup>, ils eussent imaginé quelque autre mensonge plus impudent encore, ou bien ils eussent, faute de pouvoir mentir, abandonné leur absurde entreprise. Mais la supercherie avait été montée par ces abominables bipèdes avant que j'eusse publié ma lettre sur ma famille<sup>2</sup>, et, comme j'ai, à la fin de celle-ci, rapporté la phrase de Lelio Girdali, j'ai averti le lecteur du mensonge qui se cachait sous le nom de Burdoni. »

Nous avons déjà liquidé cette question des Burdo.

Dans la *Confutatio*, publiée un an plus tard<sup>3</sup>, comme dans les *Scaligerana*<sup>4</sup>, Joseph est beaucoup moins affirmatif à l'égard de Riccoboni et de Guilandin. Il admet que le diplôme peut avoir été truqué, et sa thèse est maintenant que, s'il n'est pas faux, il ne saurait viser son père. C'est ce qu'il s'efforcera de démontrer.

1. Sa manœuvre est de laisser croire que Girdali aurait écrit *Burdenius* (de Burden) et que c'est par le changement d'une lettre que l'imprimeur aurait mis *Burdonius* (Burdoni). Le malheur est que le texte de Girdali porte *Burdo*, qu'on peut difficilement confondre avec *Burdenius*.

2. C'est la Lettre à Douza, à la suite de laquelle est rapporté (page 118) le passage de Girdali (*De poetis nostri temporis*). Mais ici encore il est à côté de la vérité, car à ce moment il ne signalait point de coquille. Girdali écrit : « *Julius Scaliger, qui prius Burdonis cognomine fuit Veronensis, etc.* », et Joseph marque simplement en note : « *Non Burdo, sed a Burden cognominabatur.* »

3. La *Confutatio fabulæ Burdonum* parut en effet, avec quelques pièces contre Scioppius, en 1608 (sous la date 1609), quelques mois avant la mort de Scaliger. C'est la réponse au *Scaliger hypobolimæus*. Elle est attribuée, sur le titre, au fils de Conrad Rittershusius, Jean, alors étudiant en droit, qui est censé y défendre son maître; en réalité elle est de Joseph ou plutôt c'est une œuvre collective, écrite sous la dictée de Joseph par tous ses amis, Heinsius, Rutgersius, les Rittershusius, etc. On s'en aperçoit au style et à la latinité, très supérieurs à ceux de Scaliger, mais elle est aussi fatigante, par le jeu des mots Bourdes, Bourdons et Mulets (*burdones*), que les libelles des Jésuites et de Scioppius.

4. *Scaligerana*, aux mots *Burdonius*, *Guilandin*, *Riccobonus*, *Scaliger*, etc.

Voyons maintenant ce diplôme.

DIPLOMA ACADEMIÆ PATAVINÆ

*Pro magisterio artium consequendo.*

IN CHRISTI NOMINE. AMEN. Universis et singulis præsens hoc doctoratus privilegium inspecturis et legi audituris Nicolaus Bononia, Decretorum doctor, Canonicus Scodrensis et Rector parochialis Ecclesiæ Sancti Mathæi de Padua atque in Ecclesia Paduana per reveren̄ in Xpo patrem et D. D. Paulum Zabarella, Dei et Apostolicæ sedis gratia Archiepiscopum Parieñ, Sacræ theologiæ Doctorem et, in præfata Eccl. Paduana, Rmi in Xpo patris et D. D. Marci, tituli Stæ Maricæ in via lata S. R. F. Diaconis Cardinalis, Cornelii et præfate Paduæ ecclie perpetui administratoris, Comitisque Sacceñs, dignissimi et antiquissimi ac celeberrimi Studii Paduani Apostolici Cancellarii meritissimi, suffraganeum locumtenentem et Vicarium gñalem substitutus, Salutem in eo qui est omnium vera Salus. — Studiorum labor meretur ut, his, qui suis quasi a cunabulis vitam suam Scholasticis exhibere disciplinis, debita virtutum præmia tribuantur et, post laboris palmam, emeriti doctoratus honore et magisterii dignitate decorentur, ut sic, digna et hilari remuneratione gaudentes, bene agendi posteris exemplum præbeant et sequelam; fit apud nos istud, sed cum grandi severitate. Nulli quippe hæc dignitas doctorea conceditur nisi prius fime certaverit et, velut aurum in fornace, fuerit comprobatus. Significamus itaque vobis et harum serie fidem facimus Quod, die dato præsentium, Nos Nicolaus, Vicarius antedictus, auctoritate, præfate D. Epõ Paduano et sua pontificali dignitate competente, tam et antiqua et approbata consuetudine studii prælibati, quam vigore privilegiorum felicis recordationis Dominorum Urbani quarti, Clementis Sixti et Eugenii quarti, Summorum Pontificum, qua fungimur in hac parte, in assistentia magnifici domini Petri de Terno, Universitatis Artistarum Ultramontanorum et Citramontanorum florentissimi studii Paduani Rectoris meritissimi, per venerandum Collegium artium et Medicinæ doctorum ejusdem Studii, fecimus egregium ac præstantem virum Dominum JULIUM CÆSAREM Bordonum, filium egregii viri Dñi Benedicti civis Veronensis, qui in Studio Paduano in artium scientia pluribus annis insudavit, atque ita profecit ut se dignum laurea corona, nobis per infranominatos promotores ejusdem præentatum in artibus, punctis ei, ut moris est, præassignatis, coram nobis diligenter et rigore examinari. Et quia, in examine hujusmodi sua puncta recitando et argumenta dubia et quaslibet oppositiones sibi factas seriatim replicando et claresolvendo, tam bene, laudabiliter et excellenter se habuit atque gessit, ut ab omnibus Doctoribus prædicti Collegii, ibi consistentibus, unanimiter et concorditer ac eorum nemine penitus discrepante, idoneus et sufficiens in Artibus extiterit judicatus, sicut ex eorum votis secreto in scrutinio nobis in scriptis porrectis constitit evidenter: Nos, præfatam sequentes consuetudinem

et formam privilegiorum studii sepe dicti, consideratis scientia, facundia, modo legendi, moribus et virtutibus quibus eum Altissimus illustravit, prout in dicto suo privato et rigoroſo examine in facto visibiliter demonstravit, de consiliis omnium Doctorum prædicti Collegii ibidem existentium et instantium, pro tribunali sedentes, eundem D. Julium Cæsarem in Dei nomine approbavimus et licentiavimus, pronuntiantes et declarantes eum esse habilem, idoneum et sufficientem ad habendum, tractandum et exercendum officium et honorem Doctoratus in artibus, ipsumque continuo artium doctorem fecimus solemniter et creavimus, ac facimus ac creamus, per præsentés, tribuentes ei, tanquam idoneo, sufficienti et hac promotione digno, Cathedram ascendendi magistralem et insignia doctoratus in artibus a promotoribus suis petendiet recipiendi, ac iisdem promotoribus ea illi impendendi, licentiam liberam et facultatem; insuper eidem plenam concedentes potestatem et auctoritatem ut de cætero libere possit in artium sapientia legere, repetere, docere, disputare, glossare, praticare, interpretari quæstiones, terminare, Scholas regere, omnibusque et singulis gaudere et uti privilegiis, prærogativis, exemptionibus, immunitatibus, libertatibus, concessionibus, honoribus, favoribus ac indultis aliis quibuslibet, quocumque nomine censeantur, quibus Romanæ Curie Pavienses, Oxonienses, Bononienses et Salmatinenses Studiorum Doctores et Magistri, ex quibus Apostolicis et Imperialibus, seu aliis Ecclesiasticis vel temporalibus concessionibus aut indultis aliis, gaudent et utuntur, uti et gaudere possunt et poterunt in futurum, iuxta continentiam, vim, formam et tenorem privilegiorum Apostolicorum a memoratis olim Pontificibus summis præfato Studio Patavino concessorum. — Et illico excellens artium et medicinæ doctor D. Nicolaus de Janua, civis Paduæ, promotor ejus, pro se ac vice et nominibus excellentissimorum Medicinæ doctorum et civium Paduæ, scilicet D. magistri Bernardi Speroni, D. Ludovici Carensii et D. Hieronymi Bagolini, atque D. Caroli de Janua, promotorum suorum memoratorum, D. Julium Cæsarem, petentem et acceptantem, consuetis ornamentis Doctoralibus ibidem insignavit solemniter et decoravit, tribuitque librum Philosophiæ sapientiæ, primo clausum deinde apertum : biretum doctorale capiti ejus imposuit, ac ipsum annulo aureo subarravit, pacisque osculum ei cum benedictione magistrali tribuit. Sic itaque cum summa laude et honore plurimo præfatus excellentissimus D. Julius Cæsar Bordonus ad apicem doctoratus Philosophiæ sapientiæ ascendit. — In quorum fidem et testimonium has nostras patentes privilegii litteras fieri et præfati Reverendissimi D. Cardinalis pontificalis sigilli jussimus appensione communiri. — Datum et actum Paduæ, in Episcopali palatio in loco solito examinum, præsentibus artium egregiis Scholaribus, videlicet D. Juliano Marostico, filio D. Johannis Donati, civis Tarvesini; D. Paulo Carrario, filio Antonii, civis Paduæ; D. Micaele Panserii, filio D. Jo. Baptistæ, civis Paduæ; D. Micaele Panserii, filio D. Jo. Baptistæ, civis Mantuæ; et D. Angelo Maria de Albertis, filio D. Theodori, civis Vicentiæ, testibus ad hæc habitis, currente anno Dominicæ Nativitatis M. D. XVIII, indictione septima, die vero Mercurii, XXII mensis Julii, Pontificatus autem Sanctissimi domini nostri D. Leonis PP. Xº anno septimo.

Ego, Nicolaus Bononia, Decretorum doctor, canonicus Scodrensis et Vicarius, ut Supra.

Et ego, presbyter Jacobus Rotta, notarius et Episcopalis curiæ Paduæ Cancellarius, rogatus interfui et mandato subscripsi.

NOTES DE JOSEPH SCALIGER



*Capilli isti sunt flavi.*

*Brachium istud est coloris ferrei.*

*Duo baculi (Bordonos Itali, Hispani, Galli vocant) colore turquino, hoc est cyaneo.*

*Spatium est luteum sive Callainon, aliquantum rubrum supra baculos. Reliquum partim Callainum, partim Cyaneum.*

Telle est la pièce.

Est-ce bien, comme s'écrie Joseph, un faux, une noire supercherie, longuement machinée, pour ridiculiser son père et tourner en dérision ses prétentions nobiliaires?

— Ce n'est pas l'impression qu'elle donne. On y constate (et Joseph est trop intelligent pour que cela lui échappe<sup>1</sup>), que trop de choses s'y rapportent à son père et sont, sinon véridiques, au moins trop vraisemblables, pour que la pensée ne vienne pas que les histoires de Guilandin et de Riccoboni pourraient bien être des commérages, des contes d'écoliers, rapportés d'Italie par des gens qui voulaient et savaient faire plaisir à Joseph.

1. Voir *Confutatio*, p. 267.

Celui-ci en est donc réduit à ergoter sur deux points accessoires :

1<sup>o</sup> Le diplôme pourrait convenir, dit-il, à un certain Julius Burdo, médecin de Padoue, dont Scioppius a exhumé une Épigramme<sup>1</sup> parmi les pièces liminaires d'un ouvrage publié en 1515 par un docteur en théologie de Tarvis, Antoine de Fantis<sup>2</sup>; mais, tandis que le diplôme est de 1519, le Burdo de l'épigramme, assure-t-il, était déjà médecin en 1515;

2<sup>o</sup> C'est le grade de Maître ès arts, et non celui de Docteur en médecine, que le diplôme attribue à son père<sup>3</sup>. Mais il avait alors 35 ans révolus, et à qui fera-t-on croire qu'un grade (maître ès arts) que l'on obtient généralement avant 18 ans, n'ait pu être obtenu par Jules-César qu'en 1519?

Et sur ces pitoyables raisons, il conclut qu'il ne faut donner à ce diplôme aucune créance!

Quant aux objections de détail, bien que Joseph soit, contre son habitude, enclin à ne pas leur attacher d'importance, elles sont multiples et il est nécessaire de les examiner de près.

En ce qui concerne l'âge de son père, il est vrai que l'enseignement de la Faculté des Arts commençait de très bonne heure, parfois avant 10 ans, de telle sorte qu'on arrivait très jeune

1. Scaliger *hypobolimæus*, f<sup>o</sup> 112 v<sup>o</sup>. Ce morceau a pour titre : *Julii Burdonis Patavini, liberalium disciplinarum cultoris, ad lectorem Epigramma*. Où donc Joseph a-t-il pris que ce Bourdon, dont il raille impitoyablement la poésie, était un médecin? rien ne l'indique. Le texte dit au contraire « amateur de belles lettres », et c'est là-dessus cependant qu'il base toute son argumentation! (*Confut.*, p. 237 et suiv.)

2. Je pense que *Fantis* est une mauvaise lecture pour *Santis*. La référence de Scioppius est : *Tabula generalis ac Mare magnum Scoticæ sublimitatis... ab excellentissimo doctore Antonio de Fantis, Tarvisino, primario ejus inventore ac Scoticæ disciplinæ illustratore. Patavii, typis Gregorii, 1515.*

3. Comme nous l'avons dit dans un autre travail, le diplôme de maître ès arts ne conférait aucun droit à l'exercice de la médecine; mais, par un abus et une tolérance générale, sous prétexte de familiarité avec Hippocrate et Galien, les maîtres ès arts se mêlaient souvent de médecine. Ainsi, l'Inquisiteur de la Foi et prieur des Dominicains de Toulouse, Esprit Rotier, faisant le panégyrique de son prédécesseur Raymond de Gossin, écrivait en 1549 : « *Gyrum illud disciplinarum quem græci Encyclopediam vocant totum absolverat, nec medendi artem ignorabat.* »



à être bachelier. Mais Joseph, comme son père, ont fréquemment insisté sur les difficultés des débuts de Jules-César, sur sa pauvreté et sur l'époque tardive à laquelle il avait pu se mettre aux études. Jusqu'en 1512, c'est-à-dire à l'âge de 29 ans, il n'avait cessé de porter les armes, avait parcouru les Pays-Bas, les Alpes, l'Autriche, l'Italie, etc.; comment donc eût-il pu commencer de bonne heure l'étude des lettres? La phrase de Joseph, « il fallait qu'il fût bien hébété, bien épais et lourd d'esprit, le malheureux recru de fatigues qui n'arrivait à décrocher qu'à 36 ans un grade que, dans toutes les universités de l'Europe, on obtient toujours à 18 ans » ne prouve que sa mauvaise foi.

En ce qui concerne les personnages désignés par le diplôme, il conteste que l'*egregius vir dominus Benedictus, civis Veronensis*, puisse être son grand-père parce que, dit-il, il n'habitait pas Vérone et était d'ailleurs mort depuis la bataille de Ravenne. Mais le diplôme ne le dit nullement vivant en 1519 et Joseph oublie un peu trop qu'il nous a conté lui-même<sup>1</sup> que Benoît Scaliger avait rempli la charge de gouverneur de Vérone, quelques années auparavant.

Il conteste surtout que son père puisse être le Jules-César Bordone du diplôme, parce qu'il n'a point fait ses études à Padoue et qu'on ne saurait trouver son nom sur les matricules de cette université, parce qu'enfin il n'a pas été étudiant en médecine et ne s'est jamais appelé Bordone. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de cette dernière allégation.

Pour les séjours de Jules César, à Bologne, à Ferrare, à Vérone et à Padoue, il faut accepter, sans espoir de les contrôler, les renseignements de Joseph et les réminiscences de son père; il en faut toutefois retenir l'aveu qu'il aurait fait à Padoue une visite clandestine de très courte durée : « *Nec Patavii fuit, nisi forte per diem, et clam*<sup>2</sup>. »

Mais Joseph oublie vraiment un peu trop en 1600 ce qu'il a écrit en 1594. Ainsi il discourt longuement dans les *Scali-*

1. Lettre à Douza, p. 32.

2. *Scaligerana*, au mot *Guilandin*.

*gerana*<sup>1</sup> sur ce sobriquet de *Toso da Burden* que, dit-il, ses camarades auraient donné à son père à l'Université, et il l'explique en ce qu'il avait l'habitude de porter ses cheveux ras « à la mode esclavonnique ». Or il avait donné, dans sa Lettre à Douza, une toute autre interprétation : « *Quemadmodum in Italia, quod solus strictim tonderet, tonsus vocatus fuit, ita in Aquitaniam solus barbatus venit*<sup>2</sup>. »

Certainement s'il y avait *tonsus esset*, il n'y aurait pas d'équivoque; on pourrait même croire que *tonderet* est une coquille pour *tonderetur*, mais en réalité cela signifie « qu'il rasait de près<sup>3</sup> ». L'aveu est imprudent. Que Jules-César en effet ait cherché, dans sa misère d'étudiant pauvre, à tirer parti de son talent de barbier, cela ne saurait être pour lui que très honorable<sup>4</sup>; mais pour un descendant des Hunyades et des princes de Vérone, c'était singulièrement humiliant. Aussi Joseph s'est-il efforcé de réparer sa maladresse.

En bonne foi on ne saurait arguer de ces critiques que le diplôme ne s'applique pas à Jules-César. Voyons maintenant les invraisemblances de la pièce.

Elles sont de deux ordres. Les unes sautent aux yeux, les autres sont des arguties ridicules, sur lesquelles Scaliger s'étend avec complaisance. Nous commencerons par ces dernières.

Paul Zabarella, dit-il, est désigné sur le diplôme comme archevêque de Parium<sup>5</sup>, tandis qu'il est donné par un histo-

1. *Scaligerana*, aux mots *Burdonius* et *Scaliger*.

2. Lettre à Douza, p. 49.

3. On trouvera dans la *Confutatio* une troisième interprétation, que Scaliger fait fournir par Jean Rittershusius, c'est qu'à Bologne et à Padoue, *Toso* est un diminutif populaire comme *boy* ou *garçon*, qui se donne aux écoliers, de telle sorte que *Toso da Burden* voudrait dire « le garçon de Burden ». On choisira entre ces diverses explications, celle de 1594, celle de 1600 et celle de 1608. Il est vrai que les Jésuites en ont donné une quatrième : c'est qu'il avait porté la tonsure. Je ne saurais partager l'avis de Ch. Nisard, qui pense que, par *strictim tonderet*, Joseph a voulu dire que son père « était une bonne lame ».

4. Jules-César en a fait d'ailleurs l'aveu dans quelques vers des *Apiculæ*, où il nous dit qu'à Bologne il avait recueilli un de ses camarades, blessé à Ravenne, et qu'il le soignait chez lui. Voir : *Poemata*, t. I, p. 30.

5. Parium, en Asie-Mineure, sur l'Hellespont.

rien de Padoue, Scardeoni<sup>1</sup>, comme évêque d'Argos; mais il peut avoir porté ces deux titres. Le siège d'Argos, en Achaïe, était en effet un évêché, au lieu que celui de Parium était un archevêché; mais tous deux étaient *in partibus infidelium*, de telle sorte qu'ils constituaient des titres sans bénéfice et que leurs titulaires eux-mêmes ne savaient en quoi ils consistaient<sup>2</sup>.

De même le cardinal Marc Cornaro (le Cornelius du diplôme) s'y trouve cardinal-diacre au titre de *Santa Maria in via lata*, tandis qu'Onufrio le met cardinal-diacre au titre de *Santa Maria nova* et, plus tard, de *Santa Maria in porticu*. Or, si Scaliger fut remonté aux sources, il eût vu que Cornaro, dont il n'était pas éloigné de se croire le parent, avait porté ces trois titres. Promu en 1500 cardinal-diacre au titre de *Santa Maria nova*, il avait reçu, l'année suivante, à la mort du cardinal Zeno, celui de *santa Maria in porticu*; mais en 1512 il avait été nommé cardinal-prêtre au titre de *Santa Maria in vialata*, qu'il conserva comme cardinal-évêque en 1519 et qu'il portait en conséquence à la date du diplôme. La pièce est donc exacte.

Mêmes chipotages à propos des noms du promoteur Nicolas de Janua, qui s'appelait en réalité Nicolao Passora, *de Genua*, c'est-à-dire Nicolas de Gènes; de Bernard Speroni, que Scardeoni nomme Bernardino; de Louis Carensio, surnommé Tosetti, dont le véritable nom était Lodovico Carresio, etc. Tout cela ne prouve qu'une chose. C'est que tous les personnages du diplôme sont authentiques et, chose amusante, c'est Scaliger lui-même qui le démontre.

1. Bernardin Scardeoni (ou mieux *le Scardone*, car *Scardona* était l'ancien évêché de Zara) était un chanoine de Padoue qui a laissé un ouvrage, *de Antiquitate urbis Patavinæ*, auquel Scioppius et Scaliger ont fait de nombreux emprunts.

2. Les Zabarella étaient une famille illustre de Padoue, qui a fourni, au quinzième et au seizième siècles, un cardinal, nombre de prélats et des professeurs. Aucun de ceux que nous connaissons ne correspond à celui du diplôme. Je ne connais pas davantage le chanoine de Scutari, Nicolas Bologna (Bononia).

En revanche la pièce contient des choses d'une évidente anomalie.

C'est d'abord le texte même du diplôme. Il concorde si peu avec la formule protocolaire et invariable des actes de ce genre; il s'éloigne tellement du style courant des chancelleries universitaires qu' Joseph a raison de dire que « sur tant de milliers de diplômes sortis des universités, personne n'en a jamais vu un pareil ».

En outre, et c'est là ce qui le stigmatise, il porte comme authentification finale, non pas le sceau de l'Université de Padoue, ni le seing annoncé du cardinal Cornaro, mais un blason de belle fantaisie, tel qu'il s'en faisait beaucoup au commencement du seizième siècle, à savoir les armes parlantes du récipiendaire, deux bourdons en sautoir sur champ de gueules.

Joseph glisse sur cette curiosité héraldique et peut-être non sans raison, si l'on se rappelle ce qu'il a dit et répété des talents artistiques de son père. N'avait-il pas laissé, outre vingt portefeuilles de plantes, supérieurement dessinées et coloriées<sup>1</sup>, outre son médaillon de cire, admirablement ressemblant<sup>2</sup>, des témoignages de son art sur les vitraux des châteaux de Nonnio et de Vinnuovo, chez les Plosciasci et les la Rovère? Lors même que les dames de la Rovère perdaient aux échecs quelque discrétion avec lui, il se plaisait à leur faire broder ses armes sur ses mouchoirs; Andiette de la Roque, dit Joseph, a longtemps conservé une de ces broderies<sup>3</sup>.

Il est bien à craindre qu'avec ce talent ce soit Jules-César lui-même, alors Burden ou Bordone, qui ait composé ces armoiries. L'écu de fantaisie<sup>4</sup> et le bras armé qui surmonte le cimier, avec son faisceau de cheveux blonds (je m'imagine plus volontiers que c'est de la flamme), ne sont pas pour infir-

1. *Scaligerana*, au mot *Scaliger*, et *Confutatio*, p. 214.

2. *Confutatio*, *ibid.* Il aurait même, nous dit Joseph, vécu dans une grande familiarité avec Albert Dürer, qui aurait fait cent fois son portrait et ceux de son père et de son oncle. *Confut.*, pp. 299-316-339.

3. *Confutatio*, p. 306.

4. L'écu du blason italien est elliptique et n'est pas chantourné.

mer cette hypothèse, si l'on songe à l'imagination martiale du personnage.

Et puis enfin subsiste l'adage *Quære cui prodest*. A qui, sauf à Jules-César, pouvait servir cette pièce en 1519? Son fils nous dit qu'il s'est rendu une fois secrètement à Padoue et qu'il n'y a séjourné que quelques heures, « un seul jour ». Si cette course avait eu pour objet une visite intéressée à la chancellerie épiscopale, cela expliquerait bien des obscurités et il n'en faudrait pas être autrement surpris. Ces indécidables étaient assez dans les mœurs ou les habitudes du siècle et la moralité de Scaliger à ce moment, moitié soudard, moitié carabin, n'était point telle qu'on doive repousser ce soupçon avec horreur. Probablement d'ailleurs, c'est à Agen que la pièce a vu le jour et c'est ce qui explique ses étrangetés.

Joseph en effet n'a jamais voulu dire d'où il tenait ce diplôme. Le seul renseignement qu'il fournisse à ce sujet se trouve dans une lettre à Casaubon, du 7 juillet 1605, où il dit de Guilandin : « Il répandit cela dans le public et, par là, de nombreux exemplaires, *quorum ego nullum habeo*, en ont circulé en Europe<sup>1</sup> ». Ce serait donc seulement après l'apparition de l'*Amphitheatrum honoris* et après le mois de juillet 1605 qu'il aurait eu la curiosité de se procurer une pièce dont il avait entendu parler depuis si longtemps (Guilandin était mort depuis 16 ans et Riccoboni depuis 5)? C'est bien surprenant chez un homme si soigneux de la gloire paternelle; et comment savait-il déjà que le diplôme était faux? Comment aussi Scioppius, qui habitait Padoue, a-t-il ignoré cette pièce? Tout cela est bien suspect.

En résumé, s'il y avait à tirer une conclusion de ce problème, on serait tenté de croire que Jules-César Scaliger n'a été gradué d'aucune faculté de médecine, française ni italienne; qu'il n'était pas même maître ès arts; qu'il exerçait illégalement la médecine et que, si le diplôme de Padoue est un faux, comme le dit Joseph, c'est un faux fabriqué pour et par son père, à Agen même.

1. Lettre 108 de recueil d'Heinsius. Édité. 1627, p. 288. -

Cette affaire illumine la moralité de Jules-César Scaliger et justifie la clairvoyance de Rabelais quand, dans sa lettre à Érasme, il jugeait son ancien maître : « Il peut avoir quelque valeur en médecine, mais en définitive ce n'est qu'un homme sans conscience, *ἀθεῖς*<sup>1</sup> et le pire qui fut jamais ».

1. Dans le langage de l'époque Athéisme est souvent synonyme de Luthéranisme et, comme nous savons aujourd'hui à n'en pas douter, par les inquisitions faites à Agen en 1538 (O. Fallières et Durengues, *Enquête sur les commencements du protestantisme en Agenais*, Agen, 1913), que Scaliger, avant cette époque, ne cachait ni ses liaisons avec les novateurs, ni ses sympathies pour les doctrines luthériennes, on pourrait croire que Rabelais le traite de luthérien. Mais la propagande réformiste à Agen est postérieure au séjour de maître François dans cette ville. Je crois donc qu'il a voulu dire par *Athée*, un homme sans conscience, sans probité, un calomniateur.